



AVENANTS au Règlement Particulier
de la
38^{ème} GRAPPE UNIBÉO

Article 2 : officiels

Organisateur technique LAPLANCHE Yohan licence : 116808

ARTICLE 4 : Remise des prix

Les primes des six premiers au classement du SCRATCH annulent les primes du classement général des NATIONAUX et des FÉMININES.

Un pilote ne pourra recevoir qu'une seule prime. La prime du classement SCRATCH restera l'unique prime au cas où un pilote national ou féminine remporterait sa catégorie et un classement dans les six premiers au SCRATCH.

Article 5 : ENGAGEMENTS

Le nombre de participants est de 620 pilotes et 40 pilotes Guest

06/03/2025



Le 06/03/2025



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

Fait au Buisson de Cadouin,

Le 6/03/2025

MOTO-CLUB "GRAPPE DE CYRANO"

12 avenue d'Aquitaine
24480 LE BUISSON DE CADOUIN
☎ 05 53 58 34 90

E-mail : mcgrappecyrano@wanadoo.fr